



Le 22 septembre dernier, les infirmier-es de bloc opératoire se sont mobilisés à Paris pour demander des augmentations de salaire.

Difficile d'exercer son droit de grève quand on est professionnel·le de santé. Et pourtant. Action coup de poing des infirmier-es de bloc opératoire, fermeture massive des laboratoires et manifestations des étudiant-es en médecine, le secteur a la fièvre.

La venue de François Braun à Bordeaux attise les velléités des professionnel·les de santé. Le collectif d'infirmier-es de bloc opératoire « Inter Blocs » prépare une action coup de poing à cette occasion. L'objectif : interpeller le ministre de la Santé lors du congrès de la Fédération des établissements hospitaliers (FE-HAP) qui se tient au Palais des congrès depuis hier. Ces infirmier-es de bloc opératoire, aussi appelés IBODE, s'estiment lésés par le gouvernement et les fédérations d'employeurs, qui ne prennent pas en compte leurs revendications salariales. « Les infirmier-es de bloc opératoire font cinq années d'études, contre trois pour les infirmier-es en soins généraux, mais nos salaires sont quasiment identiques », déplore Grégory Chakir, porte-parole du collectif Inter Blocs. Depuis la revalorisation salariale ac-

cordée suite au Ségur de la santé en 2020, un-e IBODE gagne en moyenne 2 804,5 euros nets mensuels, contre 2 638,75 pour un-e infirmier-e en soins généraux. Un différentiel de seulement 165,75 euros en moyenne. « On demande à être revalorisé-es à hauteur de 300 euros de plus par mois », précise le porte-parole. La reconnaissance du diplôme d'IBODE au niveau master depuis septembre 2022 permet de revendiquer une grille salariale plus élevée.

Une spécialité en péril

Les soignant-es regrettent les conséquences de ces faibles salaires sur le métier. « Les infirmier-es fuient notre spécialité... cela affecte notre santé mentale et la qualité des soins proposés », s'afflige Grégory Chakir. Pour les IBODE, les fédérations d'employeur-euses sont à la racine du

problème. Elles emploient des infirmier-es en soins généraux pour réaliser des tâches normalement destinées à celles et ceux de bloc opératoire, dans le but de faire des économies. « Ces fédérations tirent les ficelles et orchestrent la disparition de notre spécialité. C'est dangereux, parce que notre métier demande des compétences spécifiques, sur la gestion des risques notamment », conclut le porte-parole.

Face aux coupes budgétaires, les biologistes en grève

Le cri de désespoir des infirmier-es de bloc opératoire fait écho aux revendications des laboratoires d'analyses biologiques. Les professionnel·les de ce secteur, à l'initiative de quatre syndicats membres de l'Alliance de la biologie médicale (Biomed, SDB, SLBC, SNMB), ont fermé leurs portes pour entamer une « grève illimitée », lundi 14 novembre. En cause, l'utilisation du 49.3 pour le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS), actant d'une coupe budgétaire de 250 millions d'euros pour l'année 2023. De quoi assommer les laboratoires, déjà mobilisés massivement dans la lutte contre la pandémie de Covid-19. Cette branche spécifique de la santé avait vu son chiffre d'affaires dopé à hauteur de 9 milliards d'euros entre 2019 et 2021, mais se retrouve désormais en difficultés face à la révision du

budget qui lui est alloué.

Si 95 % des laboratoires sont fermés depuis lundi, certains ont fait le choix de ne pas faire grève, tout en soutenant les mobilisations. C'est le cas de la société girondine Biolab 33, regroupant 14 laboratoires. « Nous partageons les inquiétudes de notre profession et nous soutenons nos collègues dans leur combat », confie le responsable, Frédéric Laurent. Ce dernier souligne néanmoins les difficultés liées à de telles fermetures : « Beaucoup de nos biologistes soutiennent pleinement la grève mais nous sommes confrontés aux demandes de nos patient-es régulier-ère-s, suivi-es pour des pathologies lourdes et dépendant-es de nos laboratoires ».

Ce type de difficultés est propre aux structures médicales de proximité, réparties dans tout le territoire girondin. Selon le biologiste libéral, l'enjeu pour son secteur fragilisé est de « remédier au phénomène de désertification médicale, en valorisant les sites menacés de fermer ». Du bloc opératoire au laboratoire, les professionnel·les de santé tentent de faire entendre leur colère. Ces mobilisations restent néanmoins limitées. Contraintes professionnelles oblige.

Emma GUILLAUME @EmmaGpro

Luigy LACIDES @luigy_lacides

Étudiant·es en santé à bout de souffle

Un rapport sur le bien-être des étudiant-es sera publié cette semaine par l'Association nationale des étudiants en médecine de France (ANEMF). Conclusion : les conditions d'apprentissage sont particulièrement difficiles.

« Nous sommes à bout », lâche Chloé Paslin, représentante des Carabins de Bordeaux, l'association des étudiant-es en médecine bordelais-es, lorsqu'on évoque la santé mentale de ses camarades. Pour Amélie Ferreira, son binôme, « les risques de dépression, d'anxiété, de pensées suicidaires voire de suicide sont plus élevés d'un tiers chez les étudiant-es en médecine que chez les autres » et découlent majoritairement de « la peur permanente de l'avenir ». Elle parle alors de la pression des concours, de l'intensité du travail quotidien mais aussi du fonctionnement asymétrique des hôpitaux, reposant sur la présence des étudiant-es.

Anxiété et pensées suicidaires

Chez les futur-es infirmier-es, même constat : 20 % abandonnent avant la fin de leur cursus, d'après un chiffre avancé par le ministre de la Santé, François Braun, qui rapporte « une maltraitance en stage ». Annabelle Lecoq, présidente de l'association des étudiant-es bordelais-es en soins infir-

miers Param'Aide, va dans le même sens et dénonce : « De nombreux stages se passent mal par manque de pédagogie des soignant-es : il est très courant de rabaisser les étudiant-es plutôt que de les encourager. »

À tout cela s'ajoute une 4^e année professionnalisante désormais imposée aux jeunes apprenti-es médecins, adoptée par 49,3 avec la Loi de Financement de la sécurité sociale 2023 (PLFSS). Ces étudiant-es devront réaliser des stages longs durant cette période, en priorité dans des déserts médicaux. Une décision « coercitive » entièrement rejetée par l'ANEMF. La fédération espère alors prouver que « le contexte politique et les réformes du PLFSS sur la 4^e année impactent directement la santé mentale des étudiant-es », explique Chiara Bretelle, vice-présidente chargée de la Qualité de vie des étudiants.

Le constat de l'ANEMF fait suite à deux enquêtes Santé mentale menées par l'association en 2017 et 2021. Déjà à l'époque, elles montraient que 66,2 % des étudiant-es en médecine étaient victimes d'anxiété et que près



Le 10 novembre à Toulouse, les étudiant-es ont déjà manifesté leur colère.

d'un quart avaient des pensées suicidaires.

Manifestation cet après-midi

Malgré tout, des dispositifs de prise en charge sont mis en place, comme le Centre national d'appui à la qualité de vie. Pour autant, Chiara Bretelle pointe « un manque important de moyens pour contrer les manquement

des hôpitaux et des institutions ». La mobilisation des étudiant-es en santé reste donc constante pour se faire entendre. À Bordeaux, le rendez-vous est donné aujourd'hui, place Pey-Berland à 14 heures, où les blouses blanches hurleront leur colère noire.

Camille HURCY @CamilleHurcy

ET AUSSI

GIRONDE : LES CAHIERS DE DOLÉANCES À LA LOUPE

RETOUR DES MATHS, UNE AUBAINE POUR LE SOUTIEN SCOLAIRE

AVEC LA PIÉTONNISATION, LE PETIT COMMERCE AU POINT MORT

Handicap : deux ministres à Bordeaux

La fédération des établissements hospitaliers d'aide à la personne tient son congrès annuel à Bordeaux. Depuis hier et jusqu'à ce soir, plus de 2 000 participant-es sont attendu-es pour discuter des problématiques liées au handicap. La ministre déléguée Geneviève Darrieussecq est venue pour évoquer leur insertion professionnelle. Aujourd'hui, c'est au tour du ministre de la Santé et de la Prévention, François Braun, d'assister au congrès.

« Vivre avec Alzheimer »

À l'occasion de la Quinzaine de l'égalité et de la diversité, la Ville de Bassens, en partenariat avec France Alzheimer, prévoit aujourd'hui, à partir de 14 heures, une après-midi d'action intitulée « Vivre avec la maladie d'Alzheimer ». Au programme, des ateliers et des interventions de professionnel·les de santé. Rendez-vous aux Terrasses du Bousquet à Bassens.

Des vidéos contre le mal-être étudiant

Des étudiant-es relais santé de l'Université de Bordeaux et le centre hospitalier Charles-Perrens ont réalisé une série de vidéos de 40 secondes intitulée « Premiers pas » afin de sensibiliser aux problèmes de santé mentale. Publiés sur Youtube, ces films ont pour objectif d'encourager les étudiant-es à faire part de leur mal-être et à lutter contre l'isolement. À voir sur la chaîne Youtube Espace Santé Étudiants Bordeaux.

GRÈVE DU PERSONNEL SOIGNANT DE LA FONCTION PUBLIQUE MODE D'EMPLOI

● Dépôt du préavis de grève auprès de la direction de l'hôpital (5 jours avant minimum)

● Déclaration individuelle de grève par chaque soignant-es (avant ou pendant le mouvement)

● Cessation totale ou partielle du travail

DEUX PROCÉDURES POUR ASSURER UN SERVICE MINIMUM pour la sécurité des patient-es

1 ASSIGNATION

par la direction hospitalière

Liste nominative du personnel indispensable à la continuité du service public

2 RÉQUISITION (en cas extrême)

par la préfecture départementale

En cas d'urgence, de risque grave pour la santé publique et d'impossibilité d'utiliser d'autres moyens

En application de l'article L114-1 du Code Général de la Fonction Publique



Maître Clément RONCIN Avocat au barreau de Bordeaux, spécialisé en droit public

ZEINA KOVACS @ZeinaKovacs

Magali Della Sudda passe au crible les cahiers de la colère

En marge du mouvement des Gilets jaunes, plusieurs cahiers de doléances ont été mis en place pour recueillir les revendications de la population. Magali Della Sudda, chercheuse en science politique, coordonne une enquête inédite sur ceux écrits en Gironde.



© Adam Lebert

Magali Della Sudda lors de son intervention au colloque « De la valse des ronds-points aux cahiers de la colère » sur les Gilets jaunes qui a débuté hier et se poursuit aujourd'hui à Bordeaux.

À quoi correspondent ces cahiers de doléances ?

Magali Della Sudda : On distingue trois types de cahiers de doléances. Les premiers ont été diffusés par les Gilets jaunes sur les lieux d'action dès novembre 2018, dans le but de recueillir les revendications du mouvement.

Les seconds cahiers de « doléances et propositions » ont été au cœur de l'action « Mairie ouverte » de l'Association des maires ruraux de France pour collecter les attentes des 22 millions d'habitants et habitants des communes rurales, de décembre 2018 à janvier 2019.

Enfin, les troisièmes ont été ouverts à la demande du chef de l'Etat, du 15 janvier au 15 mars 2019.

Dans les cahiers de doléances girondins que vous avez pu analyser, quelles sont les revendications qui reviennent le plus ?

On distingue une demande très forte de justice sociale et fiscale, ainsi qu'une volonté très forte de démocratie. Notamment par l'amélioration de l'écoute des citoyennes et des citoyens.

Par ailleurs, les préoccupations autour de la question des mobilités et des services publics sont un élément important que l'on retrouve spécifiquement dans le département.

Ces demandes sont-elles marquées par d'autres spécificités liées au fait d'habiter en Gironde ?

Pour l'instant, il est difficile d'identifier des spécificités, car l'enquête sur les cahiers de doléances n'en est qu'à ses débuts et il faudrait faire une comparaison. Mais des thèmes comme l'environnement et l'alimentation se dégagent. On remarque également la très faible part de la sécurité et de l'immigration dans les préoccupations des Girondins.

Par ailleurs, nous avons repéré que dans les villes où les cahiers de doléances ont été initiés et tenus par les Gilets jaunes, il y a une participation notable de personnes de milieux populaires. Ce qui est assez exceptionnel, car en général, les populations qui participent à ce type de dispositif sont plutôt des groupes sociaux urbains favorisés économiquement et culturellement.

Au début du mouvement, vous avez fait passer des questionnaires sur les ronds-points. Que tirez-vous de vos comparaisons entre ces réponses et les doléances girondines ?

La sociologie du mouvement des Gilets jaunes est différente de celle du public qui a contribué aux doléances. Pourtant, dans leur ensemble, les doléances sont assez proches des thèmes défendus par les Gilets jaunes dans notre enquête.

Comment ces cahiers de doléances ont-ils été traités par les institutions politiques locales et nationales ?

« Dans les villes où les cahiers de doléances ont été initiés et tenus par les Gilets jaunes, il y a une participation notable de personnes de milieux populaires. Ce qui est assez exceptionnel »

À ma connaissance, hormis le Conseil départemental de la Gironde et le Conseil national de la Fonction publique territoriale, peu de collectivités se sont saisies de ces revendications. Le Conseil départemental de la Gironde, présidé par Jean-Luc Gleyze, est le seul à s'être engagé dans le financement d'une recherche pour analyser précisément les doléances recoltées et éclairer ainsi l'action publique locale.

À l'Assemblée nationale, les parlementaires de La France insoumise sont les seuls à avoir sollicité l'expertise de notre équipe d'enquête sur le mouvement social des Gilets jaunes. On ne peut que regretter que l'État fasse appel à des cabinets de conseil ou des start-up mal outillées pour analyser ces données, au lieu de faire confiance à la recherche publique, compétente, efficace et nettement moins coûteuse.

Notre analyse de ces doléances est donc importante car c'est un matériau de recherche inédit et précieux pour comprendre la participation citoyenne et les attentes des personnes. Cela permettrait éventuellement de répondre à ces dernières via la mise en place de politiques publiques.

Adam Lebert @adam_lebert

Colloque « De la valse des ronds-points, aux cahiers de la colère », aujourd'hui au Musée d'Aquitaine, 20 cours Pasteur à Bordeaux. 05 56 01 51 04

Bonne opération pour le soutien en maths

Trois ans après la réforme Blanquer qui rendait les mathématiques optionnelles, elles font leur retour au lycée. Des entreprises de soutien scolaire s'attendent à voir revenir les élèves dans leurs structures.



© Sofiane Orus-Boudjema

Olivier Benais, directeur d'Anacours Bordeaux, se réjouit d'un retour des maths au lycée.

« Ça s'en va et ça revient. Les mathématiques seront de nouveau obligatoires en classes de première et de terminale à la rentrée 2023, a annoncé le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye dimanche dernier. Si cela peut en effrayer certain-es, les professionnelles du soutien scolaire sont là pour les rassurer. Olivier Benais, responsable d'Anacours Bordeaux, accueille positivement la nouvelle. « Cette matière est historiquement la plus demandée en soutien scolaire, explique-t-il. Cette réforme a eu pour effet de permettre aux élèves qui avaient des difficultés de les abandonner dès la fin de la seconde. » L'équation est simple : sans mathématiques, plus besoin de soutien. « L'abandon massif de la discipline touche un tiers des élèves de première », déplore l'Association des professeurs

de mathématiques de l'enseignement public dans un communiqué publié lundi. Moins d'élèves choisissent donc de suivre ces cours depuis la réforme Blanquer : 59 % des élèves suivaient l'an dernier un enseignement de maths en terminale, contre 90 % avant la réforme. Baptiste Matalon, étudiant de 22 ans en école d'ingénieur et professeur particulier chez Anacours, partage ce constat. Pour lui, « cette matière fait peur » et la réforme a permis de « l'esquiver ».

« Il y a de fortes chances que l'on récupère tous ces élèves »

Cette fuite s'est vue dans les rangs d'Anacours : « On a perdu 15 ou 20 % du nombre d'élèves que l'on suivait », déplore Olivier Benais. Une perte néanmoins compensée par l'arrivée de collégien-nes et d'écolier-es en besoin de soutien suite aux confinements de la crise sanitaire. Olivier Benais ne perd donc pas espoir et se veut confiant sur le retour des élèves à la rentrée prochaine, une fois l'algèbre et la géométrie de nouveau au programme : « Il y a de fortes chances que l'on récupère tous les élèves qui auraient sûrement lâché les maths ». Une bonne nouvelle pour les entreprises de soutien scolaire qui pourraient dès lors recruter des professeur-es face à un arrivage d'élèves en difficultés.

Sofiane ORUS-BOUDJEMA @OrusSofiane

VOTRE AGENDA CULTUREL

Littérature ukrainienne à la Station Ausone

C'est aujourd'hui l'ouverture du festival Lettres du monde en Nouvelle-Aquitaine. Durant dix jours, des libraires vont œuvrer à « favoriser la connaissance et la diffusion des littératures et des cultures du monde ». Demain de 18 heures à 19h30, Andreï Kourkov, écrivain ukrainien de l'ère soviétique, sera notamment à la librairie Mollat pour un grand entretien.

Station Ausone, 8 rue de la Vieille Tour à Bordeaux. Entrée gratuite. 05 56 56 40 40

Un court-métrage sur l'égalité et la diversité

« Mettre en lumière les histoires des immigrés et leurs parcours d'intégration en France pour présenter l'égalité dans la diversité à Bordeaux ». C'est le pari que s'est lancé l'association Macla, qui organise la projection du court-métrage documentaire « Ressemblances » à la Halle des Chartrons à Bordeaux, aujourd'hui à 19 heures. La projection, accompagnée par deux musiciens, est organisée dans le cadre de la quinzaine de l'égalité et de la diversité.

10 Halle des Chartrons à Bordeaux. Entrée gratuite. 05 24 57 65 60

Festival international du film d'histoire, ça continue

Le FIFH est de retour jusqu'au 21 novembre à Pessac pour une 32^e édition sur le thème du masculin et du féminin. Ce festival propose chaque année une riche sélection de films, puis récompense fictions et documentaires. Si vous n'arrivez pas à choisir entre les 40 avant-premières, les 120 films et les 45 rencontres, ce soir c'est la projection du film « Chili » qui commence à 21h10.

Cinéma Jean Eustache, 7 rue des Poilus, à Pessac. 05 56 46 25 43.

Renseignements : www.cinema-histoire-pessac.com

Zones piétonnes : pas de quartiers pour les commerces

Le plan de piétonnisation « Pour une ville apaisée » franchit un nouveau cap avec la mise en place d'une zone sans voitures aux Chartrons. Quelles conséquences pour les riverain-es et commerçant-es ? Retour sur des expériences passées...

Moins de pollution de l'air, plus de calme et davantage de sécurité, c'est ce que nous promet la mairie de Bordeaux avec la piétonnisation d'une partie du quartier des Chartrons. Un plan d'apaisement, certes... mais pour qui ? Dans l'hypercentre de Bordeaux, des commerçant-es n'ont toujours pas digéré le passage au sans voiture dans huit nouvelles rues au mois de février dernier.

« Il n'y a plus personne. C'est l'enfer... »

Parmi elles, la rue Montbazou, rendue inaccessible aux voitures par l'installation d'une borne de contrôle d'accès place Pey-Berland. Établi au numéro 39, un horloger a constaté une nette baisse de fréquentation depuis février : « Il n'y a plus personne. C'est l'enfer pour les commerces », s'énerve-t-

il. Cet artisan déplore également la disparition des commerces indépendants : « Avant, il y avait dans ces rues des magasins qu'on ne trouvait nulle part ailleurs ! »

Les commerces indépendants se raréfient

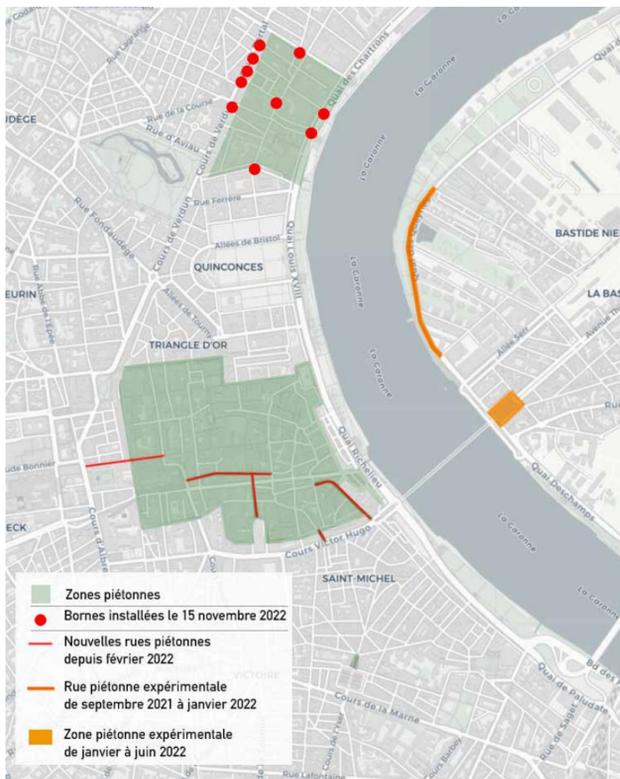
La disparition progressive du petit commerce et de l'artisanat local, c'est également ce qu'a constaté le Cerema, un centre d'études urbanistiques sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, dans une étude de 2012. Selon lui, dans les zones piétonnes, on assiste souvent « à l'augmentation du nombre de grandes enseignes [...] et à la multiplication des boutiques franchisées, alors que les commerces indépendants et de proximité se raréfient ». Les livraisons de produits volumineux sont également devenues un enjeu crucial pour les commerçant-es

des zones piétonnes. Si les bornes laissent circuler les camions entre 8 heures et 11 heures tous les matins, il est impossible de passer en dehors de ces horaires.

Vincent, vendeur de meubles rue du Loup, fait souvent face à ce type de difficultés : « Quand les client-es viennent chercher un meuble, ils se garent en double-file sur les rails du tramways, Cours d'Alsace-et-Lorraine, ce qui rend encore plus difficile la circulation. Parfois, il faut porter les meubles sur des centaines de mètres ! » Rue Montbazou, Pascale fait face à la même difficulté lorsqu'il s'agit de livrer à ses client-es des caisses de vin, lourdes et volumineuses.

Moins pratique, mais plus sûr

Malgré ces effets négatifs, d'aucun-es trouvent certains bénéfices à la pié-



tonnisation. Guillaume, salarié de la maison d'édition « De La Cerise » située rue de la Rousselle, se dit satisfait des effets de la piétonnisation sur la sécurité : « Avant, les voitures passaient beaucoup trop vite. C'était franchement dangereux. » D'autres remarquent que si la clientèle est de plus en plus piétonne, elle n'en est pas moins nombreuse.

Le plan de piétonnisation profite donc d'abord aux riverain-es, c'est certain. Didier Jeanjean, adjoint au

maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés, n'a pas peur de l'affirmer : « Les premiers bénéficiaires, ce sont les piétons et les personnes à mobilité réduite ». Pour les autres, il faudra s'adapter...

Zoé MOREAU @MoreauZo2

Manon MORISSE @manon_morisse